



## **Conférence régionale sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l'Ouest**

**Accra 29-31 Janvier 2013**

**Principales conclusions, recommandations et perspectives**

**(Feuille de route)**

### **I. Introduction**

Du 29 au 31 Janvier 2013 s'est tenue à l'hôtel Alisa, à Accra, en République du Ghana, la Conférence régionale sur « la libre circulation des produits alimentaires : améliorer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest par le développement du commerce intra-régional », à l'initiative conjointe de la CEDEAO et de l'USAID.

L'objectif de la conférence était de stimuler le dialogue entre les secteurs public et privé et d'identifier des mesures pour réduire les contraintes au commerce régional des produits alimentaires de base, ouvrant ainsi la voie pour améliorer la sécurité alimentaire pour des millions d'Africains de l'Ouest. Elle a réuni les principaux acteurs impliqués dans le commerce régional et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Ont pris part à la Conférence :

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Sénégal et la Madame le Ministre en charge des Affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana ;

- Monsieur le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, ainsi que Monsieur le Commissaire en charge du Commerce, des Mines, de l'Industrie, de la Douane et de la libre circulation, de la CEDEAO ;
- Monsieur le Commissaire en charge du Département du Développement Rural, des Ressources naturelles et de l'Environnement de l'UEMOA ;
- Les Ambassadeurs des Etats-Unis au Ghana et au Togo ainsi que l'Ambassadeur de la République du Sénégal au Ghana;
- Le Secrétaire Exécutif Adjoint du CILSS ;
- Le Secrétaire Général du Ministère du Commerce du Sénégal, le Directeur de Cabinet du Ministère du Commerce de Côte d'Ivoire, le représentant du Ministère du Commerce du Nigeria ;
- Les représentants des ministres en charge de l'agriculture du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire et du Libéria ;
- Le Président de l'Institut Panafricain des Stratégies, Keyspeaker de la conférence et facilitateur du dialogue secteur public et privé ;
- Les représentants des institutions de coopération technique régionale (CILSS, Hub Rural, CORAF/WECARD) ;
- Les représentants des associations et organisations socioprofessionnelles et du secteur privé impliqués dans les filières des produits de base en Afrique de l'Ouest.

## **II. Déroulement de la rencontre**

La Conférence, organisée par la CEDEAO, et USAID/ Afrique de l'Ouest et facilitée par le Hub Rural et le Projet Agribusiness et Promotion du Commerce (ATP) de l'USAID, s'est déroulée sur trois jours et a vu se succéder (i) le forum pour l'action du secteur privé le premier jour, et (ii) le dialogue public-privé les deuxième et troisième jours.

Les travaux ont été conduits sous la forme de séances plénières (communications, tables rondes et panels), de travaux de groupe, et de manifestations thématiques. Pendant toute la durée de la Conférence une foire des produits agroalimentaires a permis aux participants de dialoguer et nouer des contacts avec des organisations et acteurs économiques des différents pays, engagés dans le commerce régional.

Plusieurs communications ont été présentées et ont permis d'introduire les tables rondes et les discussions avec l'ensemble des participants. La liste des communications et des activités parallèles est fournie dans l'agenda (Cf. annexe 3).

## **III. Principales conclusions**

Les présentations et les débats qui les ont suivi ont permis de faire émerger un ensemble de constats, d'identifier les tendances lourdes de l'environnement du marché régional

des produits agroalimentaires et de dégager des consensus très larges. Des engagements forts de la part des différents acteurs, notamment le secteur privé, les Etats et les OIG (CEDEAO, UEMOA) et les partenaires techniques et financiers ont été notés. De même d'importantes recommandations ont été faites.

### ***Au titre des principaux constats***

L'actualisation de l'information sur les principaux flux de produits du cru, l'estimation des volumes et de la valeur des échanges ont permis de montrer que le commerce des produits agropastoraux s'accroît fortement dans l'espace régional, mais reste en deçà des potentialités qu'offre la région en raison des complémentarités des bassins de production et des pôles de consommation.

Les travaux ont aussi permis de disposer d'une meilleure connaissance des dynamiques régionales, tant sur le plan des déterminants des échanges, que sur le rôle important du commerce dans les différentes dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilités, accessibilité, stabilité et nutrition). Ils ont montré que la réalité du commerce régional est très éloignée des statistiques officielles qui minimisent la contribution du commerce des produits de base et alimentaires dans les échanges régionaux. Les débats ont souligné la forte interdépendance des économies agropastorales et alimentaires et le rôle crucial joué par le commerce dans la satisfaction des besoins alimentaires.

Les contraintes qu'affrontent les opérateurs du commerce régional ont été également mises en relief, notamment : les tracasseries routières, les restrictions aux exportations, l'exigence du certificat d'origine aux frontières et la non-reconnaissance mutuelle des certificats sanitaires et phytosanitaires, ainsi que dans l'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Chacun de ces aspects a fait l'objet d'un groupe de travail dont les recommandations figurent en annexe 1.

Les obstacles formels et surtout informels limitent l'extension du commerce, et en renchérissant le prix des produits, freinent leur accessibilité pour la plupart des consommateurs et en particulier les pauvres. De la même façon, ces entraves induisent une pression à la baisse sur la rémunération des producteurs, freinant ainsi leurs capacités d'investir pour améliorer la productivité.

Enfin, ces obstacles aux échanges créent également un climat d'incertitude très préjudiciable à l'investissement des différents acteurs des chaînes de valeur.

### ***Au titre des perspectives et des tendances régionales***

Les participants ont reconnu que la région est à la veille de nouvelles mutations majeures, parmi lesquelles :

1. La forte croissance démographique continue d'être un défi dans la région, même si celle-ci a été réduite dans certains pays ;

2. la restructuration du peuplement avec l'urbanisation, la montée en puissance des villes secondaires. Ces villes constituent des pôles d'échanges qui s'interconnectent à travers les frontières et sont de plus en plus reliées par les voies de communication transnationales ;
3. la demande alimentaire simultanément influencée par la croissance démographique et l'urbanisation : à l'horizon 2030, la région devra nourrir plus de 450 millions de personnes dont plus de la moitié vivra en ville ;
4. le marché est appelé à jouer d'avantage un rôle considérable dans l'approvisionnement des ménages urbains comme ruraux. Cependant, il ne faut pas compter sur le marché seulement, il faut nécessairement améliorer la production et la productivité ;
5. l'urbanisation et l'émergence d'une classe moyenne importante s'accompagnent d'une évolution des régimes alimentaires, avec la montée en puissance du riz et du maïs, des protéines animales (viandes et lait) et des légumes. La segmentation croissante du marché s'accompagne d'une très forte demande de produits transformés et de qualité ;
6. La transformation des produits sera de plus en plus importante dans l'avenir et notamment avec un secteur artisanal moderne ou de petites industries, peuvent avoir la capacité de créer de nombreux emplois et de capter ainsi une partie de la main d'œuvre qui quittera le secteur de la production agricole, tout en améliorant la compétitivité des produits agro-alimentaires sur les marchés locaux, nationaux et régionaux ;
7. En volume et en valeur, le commerce régional est appelé à être multiplié par plus de quatre d'ici à 2030.

Par ailleurs, ces mutations régionales vont s'opérer dans un contexte de prix internationaux plus élevés, qui sera probablement favorable à la production dans la région, mais fera défis du côté des consommateurs. Les produits agricoles de l'Afrique de l'Ouest ne pourront pas supporter la compétition avec les produits subventionnés par les pays étrangers.

Les participants ont reconnu que ces perspectives représentent une formidable opportunité pour disposer des fondements économiques d'une transformation de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, en volume et en valeur, le commerce régional est appelé à être multiplié par plus de quatre d'ici à 2030.

Pour autant, la Conférence a reconnu qu'il convient de ne pas sous-estimer les risques :

1. La question sécuritaire qui s'avère incontournable pour de très longues années. Elle conduit à réfléchir aux moyens par lesquelles, la région pourra faire cohabiter les exigences sécuritaires et la levée des entraves, toutes deux étant des demandes des opinions publiques ;

2. Les pressions migratoires au sein de la région, qui peuvent conduire à des violences et des phénomènes de repli ;
3. L'instabilité du marché international et la volatilité des prix dans un contexte de fortes tensions sur les marchés induites par la croissance démographique mondiale, les changements dans la consommation alimentaire, une compétition sur les ressources agricoles entre les usages alimentaires et énergétiques, etc.;
4. Les impacts réels du changement climatique sur les différents écosystèmes de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi au niveau des grands bassins de production alimentaire mondiaux ;
5. L'ampleur des phénomènes de malnutrition qui confère une importance majeure à la qualité des aliments et à la sécurité sanitaire ;

### **Au titre des consensus**

Les participants à la Conférence ont insisté sur le rôle du commerce régional pour élargir la taille des marchés et contribuer à leur régulation, dynamiser la production et contribuer à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Elle a attiré l'attention sur l'importance de s'appuyer sur un diagnostic réel du fonctionnement des économies agropastorales et alimentaires nationales et l'importance du fait régional et des interdépendances pour formuler et mettre en œuvre des politiques publiques pertinentes et efficaces.

Les participants ont reconnu qu'un effort considérable a été accompli par les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, etc...) pour doter l'Afrique de l'Ouest de politiques et de réglementations communes, conçues dans le cadre d'une concertation élargie des divers acteurs et organisations socioprofessionnelles. Ils se félicitent également des efforts de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS dans la prévention et la gestion des crises alimentaires, la mise en œuvre de programmes dans les domaines de l'agriculture et de maîtrise de l'eau, du commerce, de l'énergie, des infrastructures.

Les représentants du secteur public comme ceux du secteur privé reconnaissent que c'est l'application des réglementations pour la libre circulation des personnes et des biens qui pose problème, pour de multiples raisons. Au lieu de réguler le commerce et les pratiques des différents agents économiques, ces règles sont détournées et constituent un prétexte à des prélèvements illicites.

Les participants ont reconnu que la plupart des difficultés rencontrées ne sont pas nouvelles. Ils ont par conséquent jugé nécessaire de questionner la pertinence du diagnostic et l'efficacité des solutions qui ont été préconisées jusqu'alors. Ils ont reconnu que des progrès doivent être accomplis tant du côté des pouvoirs publics (Etats et OIG), que du côté des opérateurs.

Les participants ont reconnu que le paysage des acteurs et le dialogue public – privé a profondément évolué au cours des dernières années. Des initiatives nouvelles ont été prises par le secteur privé pour travailler concrètement sur la fluidification des échanges (Borderless Alliance, etc.), l'organisation et la structuration des chaînes de valeur.

Enfin, les participants ont pris de nouveaux engagements en vue d'améliorer le commerce régional et d'importantes suggestions ont été faites pour le suivi auprès des Etats et des OIG des actions prises.

#### **IV. Feuille de route d'Accra sur la Libre Circulation des Produits Alimentaires**

La conférence sur Libre Circulation des Produits Alimentaires qui s'est tenue du 29 au 31 janvier 2013, a abouti à des recommandations et des engagements précis, et elle a identifié les prochaines étapes pour les actions à mettre en œuvre par les secteurs public et privé dans les efforts visant à remédier les contraintes au commerce régional des produits de première nécessité.

##### ***Au titre des propositions***

Les participants ont convenu d'accélérer la construction du marché commun régional en agissant ensemble sur différents leviers, notamment:

1. Assurer une bonne communication des règles en vigueur auprès des différents publics cibles (agents des services aux frontières, opérateurs économiques et organisations professionnelles) en mettant à contribution les médias à tous les niveaux (local, national et régional) ;
2. Veiller au respect de la réglementation, ce qui induit des responsabilités spécifiques au niveau des institutions publiques nationales et régionales, et au niveau des différentes catégories d'opérateurs et de leurs associations et organisations professionnelles ;
3. De mieux documenter l'importance du marché régional dans la sécurité alimentaire de chaque pays et de la région ;
4. Développer le plaidoyer dans chaque pays et structurer le dialogue public–privé à cette échelle pour amener les Etats à respecter les engagements qu'ils ont pris au niveau régional ;
5. Doter la région d'une politique commerciale intégrée.

En outre, les acteurs du secteur privé et public ont discutés des sujets ci-après pour lesquels des actions spécifiques qui figurent en annexe ont été recommandées. Il s'agit :

- **Des tracasseries routières**
- **Des restrictions à l'exportation Des certificats d'origine**
- **Des certificats vétérinaires, sanitaires et phytosanitaires**
- **De l'application de la TVA**

### ***Au titre des engagements***

Les engagements suivants ont été faits par les participants à la conférence :

- Le secteur privé et public se sont engagés à travailler ensemble en vue de lutter contre les obstacles et tracasseries routières ;
- La CEDEAO et ATP se sont engagés à assurer une diffusion de ce document ;
- Les Etats se sont engagés à partager les résultats de la Conférence au niveau national et à poursuivre le dialogue avec le secteur privé ;
- La CEDEAO et l'UEMOA se sont engagés à harmoniser les textes réglementaires régionaux ;
- L CEDEAO s'est engagée à réviser le texte sur la libre circulation datant de 1979 en vue de l'adapter aux réalités actuelles et de prendre les mesures nécessaires pour son application après révision ;
- Les participants se sont engagés pour la mise en place d'une Task Force multi acteurs : secteur privé/secteur public/Société Civile pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence.
- Enfin, la Task Force, et en particulier les Etats, la CEDEAO et l'UEMOA, se sont engagés à examiner la faisabilité de la proposition de mettre en place « un observatoire paritaire, Gouvernement, CEDEAO et secteur privé sur les pratiques anormales dans les pays ».

### ***Prochaines étapes***

La feuille de route adoptée par les participants s'articule autour de trois (3) catégories d'actions réalistes à mettre en œuvre à court et moyen termes, actions qui impliquent tous les acteurs en présence : les décideurs publics, le secteur privé, la société civile et les organisations socioprofessionnelles.

**La première action** porte sur la diffusion de ce document et les autres documents de la conférence. La réalisation de cette activité incombe à la CEDEAO et à l'UEMOA avec le concours technique et financier du projet ATP. Cette activité devra intervenir au plus tard en fin **Février 2013**.

**La seconde action** consiste à mettre en place la Task Force multi-acteur : secteur privé/secteur public/Société Civile pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence. Cette action comporte deux principales activités :

- **La constitution de la Task Force avant la fin du mois de Mars de l'année 2013.** La CEDEAO et l'UEMOA auront la responsabilité de la réalisation de cette activité avec l'appui technique du CILSS et du Hub Rural ;
- **Assurer le fonctionnement de la Task Force dès le courant du mois d'Avril 2013,** en la dotant d'un règlement intérieur, d'un plan d'action, d'un mécanisme et des indicateurs de suivi de la mise en œuvre. La responsabilité de cette activité incombe à la CEDEAO et à l'UEMOA avec l'appui technique du CILSS et du Hub Rural, et le concours financier des partenaires techniques et financiers.

En outre, comme troisième action, d'ici la fin de Mars 2013, un système de suivi commercial qui produira des documents sur des échanges des produits agro-pastoraux (déterminants et de grande ampleur) sera institutionnalisé au sein du CILSS. Des systèmes et des outils supplémentaires nécessaires pour assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations de la conférence seront mis au point par la Task Force, y compris la mise en place éventuelle d'un observatoire pour documenter les obstacles et produire des documents d'aide à la décision.

Accra le 31 Janvier 2013.

Ont signé :



**Dr Marc Atouga, Le Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO**



**M. Ibrahima Dieme, Le Commissaire chargé du Département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement (DSAME) de l'UEMOA**



**Dr Candace Buzzard, La Directrice de l'Agriculture de l'USAID-WA**



**M. Tom Gambrah, Directeur Général, Premium Foods (le représentant du Secteur Privé)**



**M. Abel Gbetoenonmon, Président, Conseil d'Administration, Agence Afrique Performance (le représentant de la POSCAO, Société Civile)**



## **Annexes**

Annexe 1 : Rapport du groupe des acteurs du secteur privé

Annexe 2 : Rapport du groupe de travail des acteurs du secteur public

Annexe 3 : l'Agenda de la rencontre

Annexe 4 : Liste des participants